



PROCES-VERBAL

Assemblée générale ordinaire du 11 novembre 2016

Foyer St-Joseph – 1625 Sâles (Gruyère)

Présidence : M. Thierry Monod

Procès-verbal : Mme Valérie Dall'Aglio

Excusées : M. Jean-Pierre Valiante, Mme Corinne Pittet et Mme Maria-Elena Monney

La séance est ouverte à 20h05, dans la salle du réfectoire du Foyer St-Joseph à Sâles (Gruyère) en présence de 12 personnes conformément à la liste de présence (point 13 du présent procès-verbal).

Le Président suit l'ordre du jour figurant sur la convocation à l'Assemblée générale.

1. Message de bienvenue du Président et ouverture de l'Assemblée Générale

Les présences de Mme Corinne Pittet, Conseillère communale de Sâles, de M. Jean-Pierre Valiante, Conseiller communale de Vaulruz, ainsi que de Mme Maria-Elena Monney, Responsable d'établissement pour les écoles de Sâles et Vaulruz, sont excusées. L'invitation à la présente Assemblée générale leur est parvenue trop tardivement, une erreur de notre secrétariat.

Le président salue l'assemblée et remercie chaleureusement le Foyer qui fournit gracieusement les locaux ainsi que l'apéritif de la présente Assemblée Générale.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'assemblée générale approuve l'ordre du jour à l'unanimité des membres présents.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 18 novembre 2015 et celui de l'Assemblée Extraordinaire du 15 juin 2016

L'assemblée générale approuve le PV de la dernière assemblée générale à l'unanimité des membres présents.

L'assemblée générale approuve le PV de la dernière assemblée extraordinaire à l'unanimité des membres présents.

4. Rapport d'activité

Le président présente son rapport annuel. Il passe en revue les points importants de l'année :

- Activité en constante progression avec l'ouverture de l'AES le matin à Vaulruz
- Prolongement de l'ouverture du soir jusqu'à 18h30
- L'évolution des charges : La participation des communes progresse moins vite que celle des parents.
- De nouveaux locaux en perspective à Vaulruz
- Nous avons revu tous nos protocoles d'urgence
- Rappel de la composition du Comité 2015-2016
-

- Remerciements à nos animatrices :
 - o Katia Barone, animatrice responsable (60%)
 - o Brigitte Rouiller, animatrice (50%)
 - o Annonce pour une animatrices à 20% en cours (qui pourrait remplacer ponctuellement des animatrices absentes ou compléter l'équipe lorsque le nombre d'enfants dépasse 24)
 - o Bajram Besmire, remplaçante

5. Rapport financier

M. Sébastien Regamey, Caissier du Comité, présente son rapport annuel :

Total produits : CHF 62'198.50 à 86'000 (augmentation de 40%)

Total charges : CHF 67'313.80 à 85'383.75 (augmentation de 18%)

Dorénavant les frais de garde et de nourriture seront séparés

Quelques précisions sont apportées :

L'AES doit 21'000 chf à la Commune de Sâles qui avance le montant des salaires

Petite augmentation du capital qui atteint CHF 5'486.15.

6. Approbation des comptes et décharge au Comité

Madame Sabine Castella, 1^e vérificatrice des comptes, lit le rapport de vérification.

Elle remercie Monsieur Sébastien Regamey pour son travail et propose à l'assemblée générale d'approuver le document.

Il est passé au vote ; l'assemblée générale approuve la proposition des réviseurs et les comptes 2015-2016 à l'unanimité des membres présents.

Décharge du Comité : vu le rapport des réviseurs des comptes, le Président propose à l'assemblée générale de donner décharge au Comité pour l'exercice 2015-2016 ce qui est accepté à l'unanimité.

7. Présentation du budget 2016-17

Monsieur Sébastien Regamey présente le budget 2016-2017.

Total produits : CHF 119'300

Total charges : CHF 113'700

Bénéfice : CHF 5'600.00

Le nombre d'inscrit a augmenté et nous ouvrons désormais le matin.

Nous avons arrondi en-dessous la participation des communes à 40 kchf

Petite augmentation des loyers car nous avons budgéter une petite augmentation pour la location du local utilisé pour la garde du matin à Vaulruz.

8. Approbation du budget 2016-17

Le budget est passé au vote ; l'assemblée générale l'approuve à l'unanimité des membres présents, sous réserve que les Communes acceptent l'augmentation de leur subvention.

9. Démissions et élection des membres du Comité

Le Président annonce les démissions de Martine Seydoux et Valérie Dall'Aglio qui sont chaleureusement remerciées pour leur travail.

Il présente les candidatures de :

- Madame Sarah Minder, de Maules, titulaire d'un Master en psychologie du travail et actuellement responsable RH Clos Fleuri nous aidera dans le domaine des Ressources Humaines
- Monsieur Thomas Osinga, de Vulruz, titulaire d'un diplôme d'ingénieur, nous aidera grâce à son expérience de Gestion de projets techniques dans les relations avec les communes, dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux locaux.

NB : Madame Florence Genoud s'est proposée pour nous aider en 2017

Aucune objection n'étant émise, Thierry Monod propose de nommer l'ensemble des membres du nouveau comité pour une durée de deux ans (selon les statuts).

L'AG nomme à l'unanimité l'ensemble du Comité

10. Election des vérificateurs

Le Président s'adresse à l'assemblée pour l'élection du poste de suppléant.

Madame Martine Seydoux se propose.

1- Point de situation des locaux et du planning

Thomas Osinger présente un avant-projet qui permet de se rendre compte du volume à disposition en tenant compte de tous les besoins en équipement. L'étape suivante sera de consulter le SEJ (canton) puis de constituer un groupe de travail « Communes – AES – Architecte » pour valider les besoins qui seront ensuite chiffrés. Les Communes restent le maître d'œuvre du projet et nomme ainsi l'architecte qui sera en charge du projet.

On rappelle que l'AES va déménager de Sâles à Vulruz lorsque les nouveaux locaux seront opérationnels. Le Foyer St-Joseph à Sâles ne pouvant plus offrir ni de place, ni de locaux supplémentaires pour faire face à la demande.

Informations des animatrices.

Brigitte explique que les trajets du matin entre l'AES et la nouvelle école, sur la commune de Vulruz, se passent bien. Les enfants prennent le sentier des Ouches. Une enfant de Sâles prend le bus à la Croix Verte et arrive à l'heure à l'école.

Quand nous aurons les nouveaux locaux, il faudra s'organiser pour voir à quelle heure et quel endroit le bus déposera les enfants de Sâles.

11. Protocoles d'urgence :

Nous avons envoyé un dossier au canton/SEJ pour obtenir le renouvellement de notre autorisation. Dans ce dossier nous avons complété nos protocoles d'urgence. Ceux-ci seront disponibles sur notre site internet et envoyés par mail à tous les parents pour information.

Domaines couverts par nos protocoles d'urgence

- Personne non autorisée à venir chercher un enfant
- Accident
- Maladie & pharmacie
- Absence non justifiée de l'enfant
- Suspicion de maltraitance
- Incendie

Pour chacun de ces domaines une directive existe.

Katia insiste sur le fait que les parents doivent absolument prévenir les animatrices lorsque leur enfant est absent.

Concernant la pharmacie, la directive cantonale empêche nos deux animatrices, formées aux premiers secours, d'administrer des médicaments aux enfants (même pas de désinfectant). La seule possibilité est de le faire avec l'autorisation des parents. Nous pourrions ainsi mettre un document sur le site Internet à disposition des parents pour que ces derniers puissent donner compétences, de cas en cas, à nos animatrices pour administrer un médicament en cas de maladie.

12. Divers

La parole n'est plus demandée. L'AG se clôture à 9h00. Elle est suivie d'un apéritif.

13. Liste de présence :

Thierry Monod, Sébastien Regamey, Sophie Cattin, Martine Seydoux, Valérie Dall'Aglio, Sarah Minder, Thomas Osinga, Céline Zengaffinen, Brigitte Rouiller, Katia Barone, Gisèle Seydoux, Sabine Castella